

L'ÉTAT DES INÉGALITÉS EN ALSACE

56

NOVEMBRE 2011

INÉGALITÉS ET COHÉSION SOCIALE



La question des inégalités revient régulièrement sur le devant de la scène médiatique et peut être abordée de diverses manières, en évoquant par exemple le nombre de personnes dont les revenus se situent sous le seuil de pauvreté, ou les disparités de revenus.

Si les écarts de revenus sont un bon indicateur d'inégalités, ils n'en constituent cependant pas l'unique révélateur. En effet, les niveaux de formation et les niveaux de qualification, les formes et les conditions d'emploi, le taux de chômage ainsi que le bénéfice des prestations sociales permettent de compléter utilement la vision des inégalités, centrée uniquement sur les revenus et par trop restrictive.

Durant de nombreuses années, l'Alsace a bénéficié de l'image d'une région économiquement riche et plutôt épargnée par les phénomènes de précarité.

Or, bien qu'étant encore une région industrielle, le recul de ce secteur d'activité n'est évidemment pas sans conséquences sur la situation sociale des Alsaciens. L'aggravation du chômage est bien réelle dans la région, qui comble progressivement l'écart avec la moyenne nationale.

Par ailleurs, la dissociation croissante entre lieu de résidence et lieu d'emploi pose la question de l'avenir de ceux que l'on nomme les périurbains, dans un contexte d'incertitudes sur le coût de l'énergie.

Il s'agit enfin de sortir d'une vision uniforme de la région et d'appréhender les dynamiques à l'œuvre dans l'implantation territoriale des populations selon leurs caractéristiques.

Augmentation de la scolarité pour les moins de 30 ans

En 1999 en Alsace, 41,09 % de la population âgée de 15 à 29 ans était scolarisée. Cette proportion s'élève à 43,92 % en 2008. Une première distinction s'opère entre hommes et femmes. En effet, ces dernières sont proportionnellement plus nombreuses à poursuivre leur scolarité : 42,64 % des hommes et 45,19 % des femmes de 15 à 29 ans sont scolarisés.

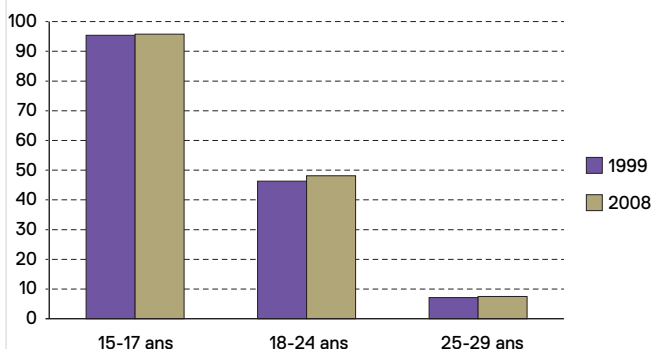
Cependant, la part des personnes scolarisées diminue logiquement avec l'âge :

- La scolarité étant obligatoire jusqu'à 16 ans, la quasi-totalité des personnes âgées de 15 à 17 ans suit encore un cursus scolaire, avec peu de différences entre 1999 (95,37 %) et 2008 (95,79 %) ;
- L'augmentation la plus significative réside dans la population des 18-24 ans dont 48,15 % sont scolarisés en 2008, pour 46,29 % en 1999 ;
- La part des personnes scolarisées âgées de 25 à 29 ans reste inférieure à 10 %, tant en 1999 (7,16 %) qu'en 2008 (7,47 %).

Les temps scolaires ont donc tendance à s'allonger, notamment parmi la population majeure.

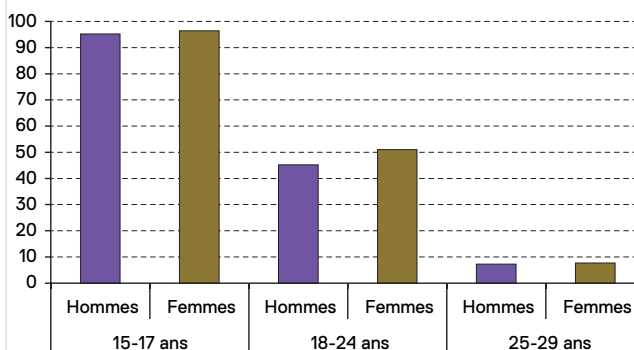
En 2008, quelles que soient les tranches d'âge, les différences entre hommes et femmes demeurent significatives, puisque ces dernières sont plus souvent scolarisées que les hommes. La différence la plus notable s'observe particulièrement parmi les 18-24 ans, où 45,22 % des hommes poursuivent leur scolarité pour 51,03 % des femmes.

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-29 ANS EN ALSACE



Source : INSEE – Recensements de la population 1999 et 2008

TAUX DE SCOLARISATION DES 15-29 ANS PAR SEXE EN ALSACE EN 2008



Source : INSEE – Recensements de la population 1999 et 2008

Relative stagnation de la population non diplômée

Si la part des personnes de 15 ans et plus, sorties du système scolaire n'évolue que peu entre 1999 et 2008, passant ainsi de 20,73 % en 1999 à 20,13 % en 2008, le nombre de personnes non diplômées augmente en revanche de 4,78 % entre ces deux années. Cette augmentation, en apparente contradiction avec l'augmentation de la scolarité, est à mettre en relation avec l'augmentation et le vieillissement de la population. Ce sont les populations les plus jeunes qui sont davantage scolarisées que les précédentes.

Une nouvelle fois, une différence s'observe entre les hommes et les femmes.

Paradoxalement, alors que les femmes de moins de 30 ans sont plus nombreuses que les hommes à poursuivre leurs études, en 2008 en Alsace, la part des femmes non diplômées (22,07 %) est plus importante que celle des hommes (18,06 %).

Cette contradiction n'en est en fait pas une, puisque l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes. De ce fait, elles sont plus nombreuses, ce qui explique la différence entre sexes.

L'autre élément d'explication repose aussi sur les générations, les femmes les plus âgées ayant été moins scolarisées et en emploi que les hommes.



Forte augmentation de la population hautement diplômée

En Alsace en 2008, les personnes de 15 ans et plus, sorties du système scolaire avec un diplôme au moins équivalent à Bac + 2, représentent 22,40 % de la population, pour 16,49 % en 1999.

Leur nombre a ainsi augmenté de 46,58 % entre les deux années.

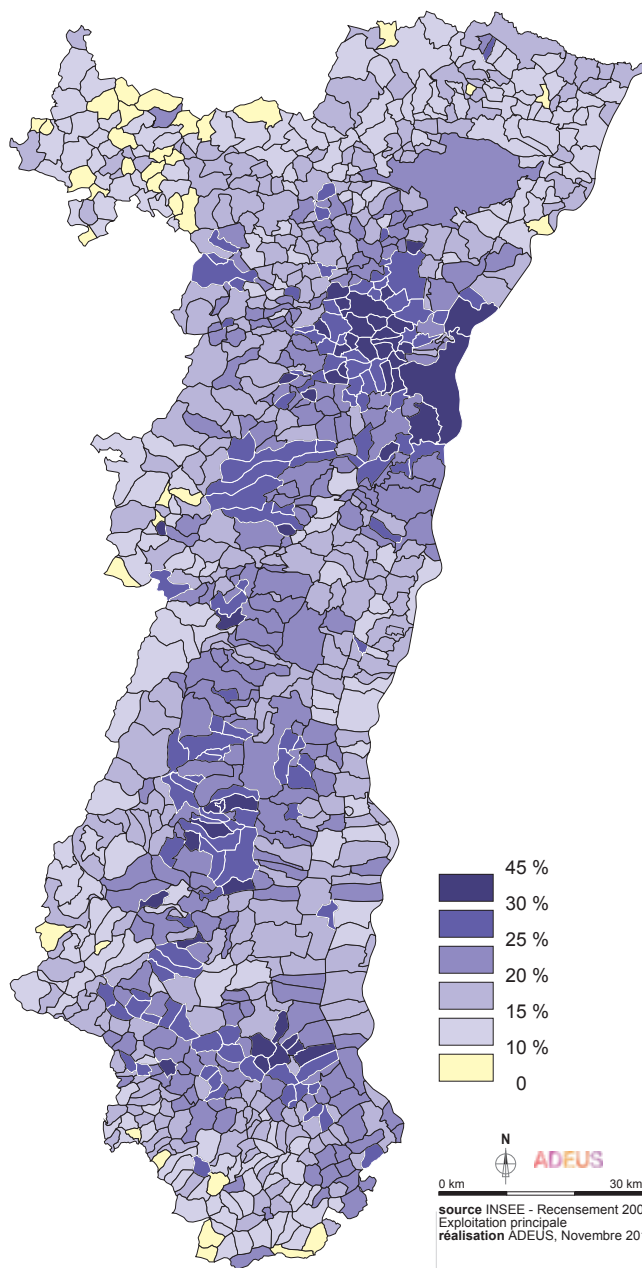
L'écart entre les hommes et les femmes est minime et en faveur des femmes (22,59 %, pour 22,19 % des hommes).

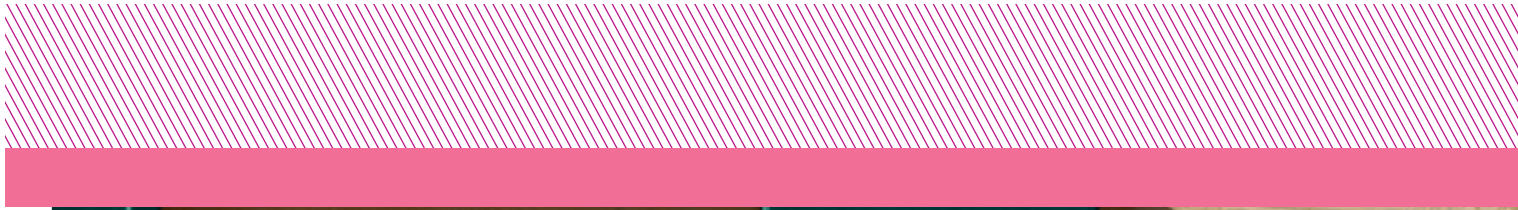
Nette diminution des ouvriers parmi les actifs occupés

En 1999 en Alsace, les ouvriers représentaient encore le tiers de la population active occupée (33,29 %). En 2008, leur part dans la population active occupée ne s'élève plus qu'à 28,14 %.

L'évolution du poids des ouvriers correspond à une diminution de 9,44 % de leur nombre entre 1999 et 2008.

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS TITULAIRE D'UN DIPLÔME SUPÉRIEUR
OU ÉGAL À BAC +2 EN 2008





Forte augmentation du nombre de cadres

La part des cadres parmi les actifs occupés reste encore largement minoritaire en Alsace, par rapport à la population des ouvriers ou des employés, passant ainsi de 11,17 % en 1999 à 14,29 % en 2008.

Toutefois, leur nombre a considérablement augmenté entre ces deux années, avec un accroissement de 32,70 %, tandis que la population active occupée n'augmentait que de 7,41 %.

Le système français reste encore largement attaché à la valeur des diplômes. Et tant la réussite que l'échec scolaires sont déterminants dans la trajectoire professionnelle des individus. Ainsi, la corrélation entre niveau de diplôme et catégorie socio-professionnelle est très forte.

Augmentation du nombre de salariés à temps partiel

Entre 1999 et 2008, le nombre de salariés en Alsace a augmenté de 6,94 %. Au cours de la même période, le nombre de salariés à temps partiel a quant à lui augmenté de 12,74 %.

La part des salariés à temps partiel en 1999 s'établissait à 16,91 % dans la région et s'élève à 17,83 % en 2008.

L'augmentation du nombre et de la part des salariés à temps partiel reflète la tension sur le marché du travail.

Les femmes plus souvent à temps partiel que les hommes

Au-delà de l'augmentation du nombre de salariés à temps partiel, les données disponibles indiquent une réelle inégalité entre hommes et femmes.

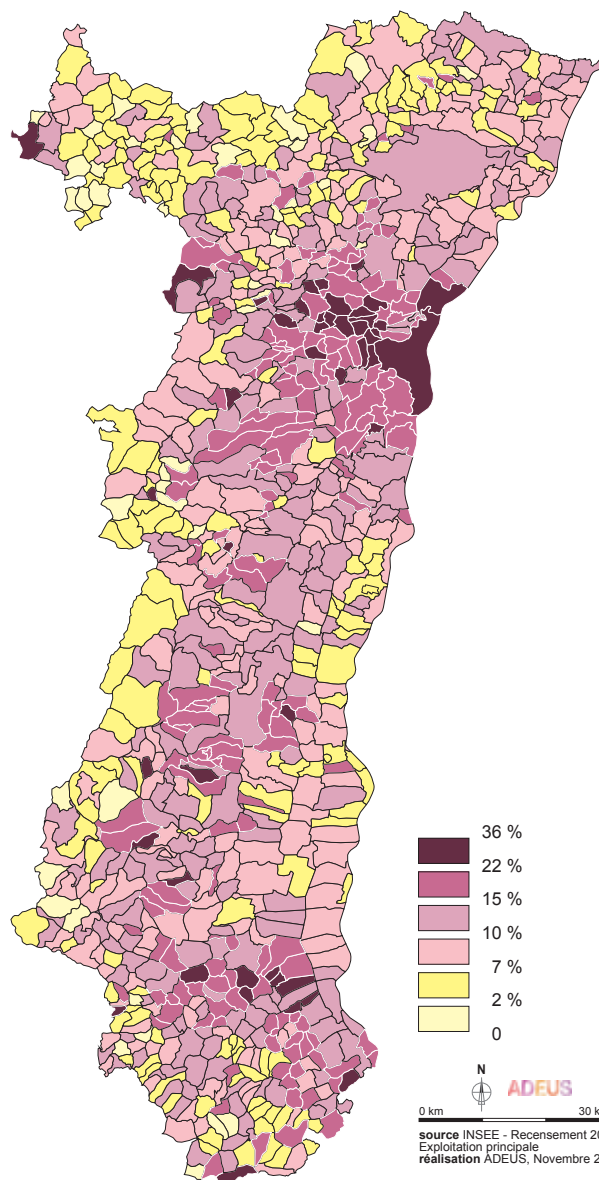
En moyenne régionale, l'augmentation du nombre de salariés à temps partiel entre 1999 et 2008 a été 10 fois plus importante chez les femmes (+ 13,80 %) que chez les hommes (+1,32 %).

Parmi les salariés, la part des hommes salariés à temps partiel augmente certes entre 1999 et 2008, passant ainsi de 3,90 % à 5,41 %. Cependant, parmi les salariées, 32,79 % le sont à temps partiel en 1999 et 31,32 % en 2008.

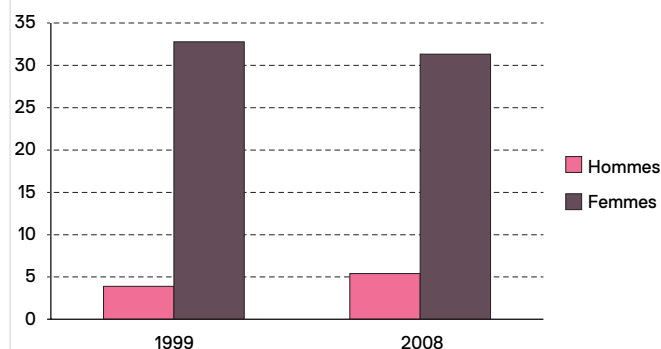
Parmi les salariés à temps partiel, plus 80 % sont des femmes. Ce constat révèle que les femmes sont plus souvent sujettes à ce type de contrat, qui n'est pas toujours choisi, mais peut aussi correspondre à un mode d'organisation familiale en lien avec la garde des enfants.

De plus, les femmes sont plus souvent que les hommes titulaires de contrats précaires (CDD, intérim ou emplois aidés) avec respectivement 13,61 % et 9,51 % en 2008.

PART DES CADRES PARMIS LES 15-64 ANS EN 2008



PART DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE EN ALSACE



Source : INSEE - Recensements de la population 1999 et 2008

Forte augmentation du taux de chômage en Alsace

En 1999, le taux de chômage des 15-64 ans s'élevait à 8,65 % en Alsace. Ce taux a fortement augmenté, pour s'établir à 10,60 % en 2008.

Le nombre d'actifs au chômage a augmenté de 33,70 % entre ces deux années, tandis que la population active n'augmentait que de 9,10 % entre 1999 et 2008.

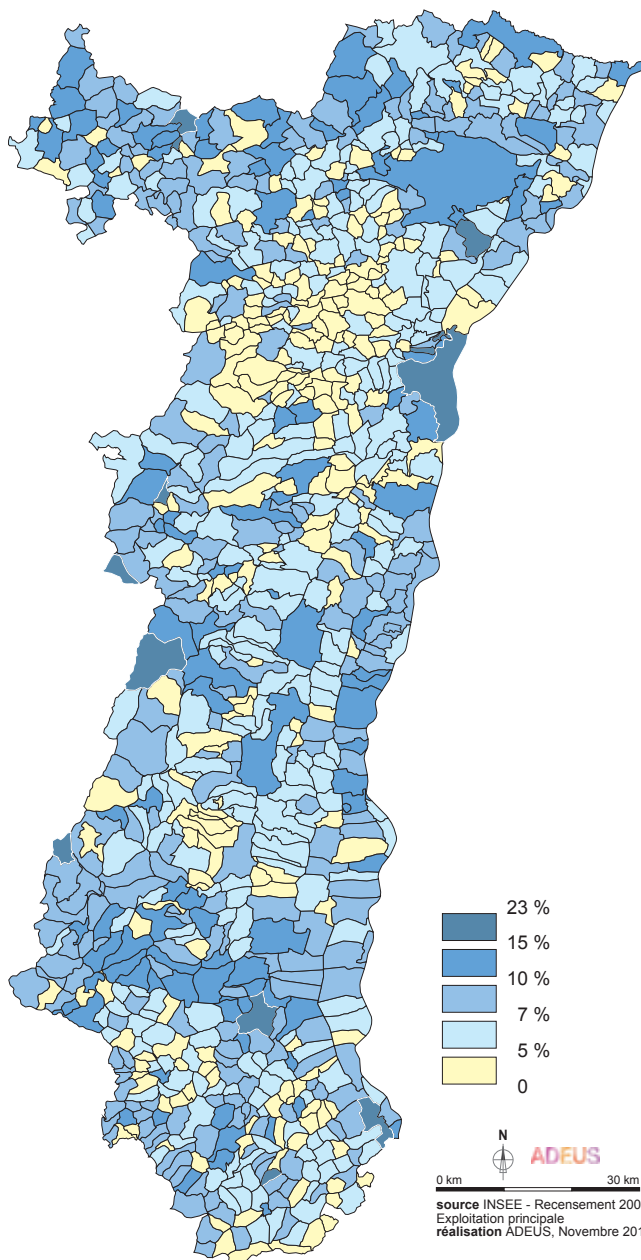
Ce sont une nouvelle fois les femmes qui sont les plus lourdement touchées par ce phénomène, puisque 51,69 % des chômeurs sont des femmes.

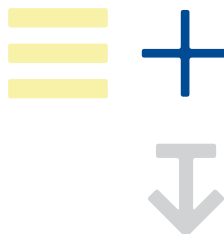
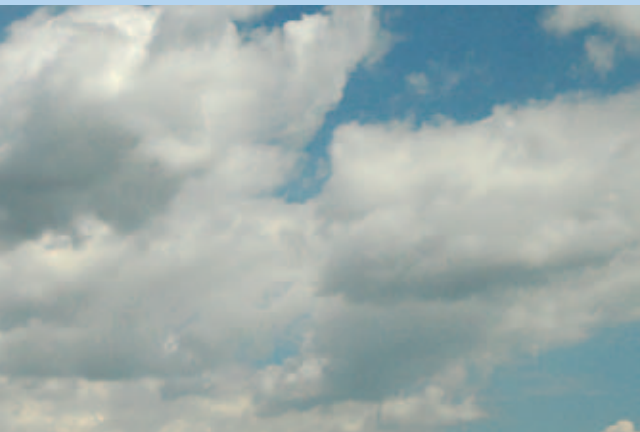
Les jeunes de moins de 25 ans fortement touchés par le chômage

Le taux de chômage des 15-24 ans s'établit à 21,43 % en 2008 en Alsace, soit plus du double de l'ensemble de la population active.

De plus, 25,03 % de l'ensemble des chômeurs de 15-64 ans sont des jeunes de moins de 25 ans.

TAUX DE CHÔMAGE DES 15-64 ANS EN 2008





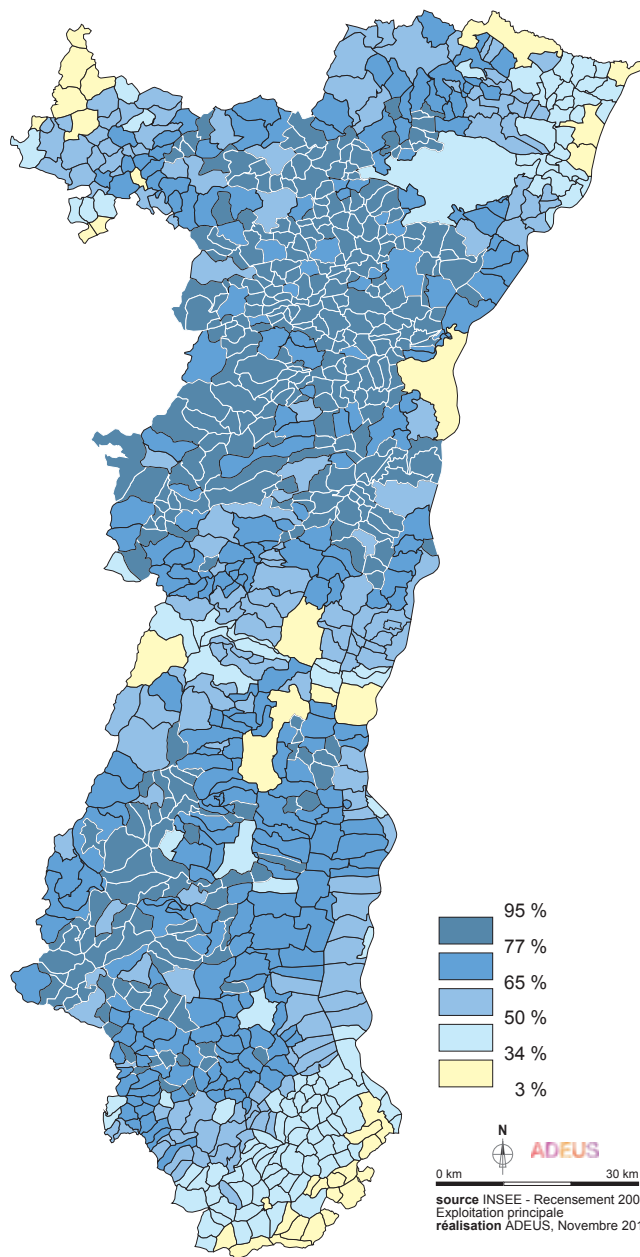
Une majorité d'actifs pendulaires

Dès 1999, plus de la moitié (53 %) des actifs occupés résidaient et travaillaient dans deux communes distinctes du département. Bien qu'en net ralentissement par rapport aux périodes précédentes, la part des actifs pendulaires a encore augmenté pour s'élever à 56,80 % en 2008.

Le nombre d'actifs qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence a augmenté de 15,13 % entre les recensements de 1999 et de 2008.

Dans un contexte d'augmentation du prix du carburant, ainsi que dans la perspective de l'avènement d'une société post-carbone, les migrations pendulaires posent question à la fois sur les choix d'aménagement durable du territoire, par exemple en termes de localisation des emplois, des équipements et services et de l'habitat, que de prise en charge des coûts générés par ces déplacements quotidiens.

PART DES ACTIFS DE 15 ANS OU PLUS TRAVAILLANT DANS UNE AUTRE COMMUNE DES DÉPARTEMENTS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN



Augmentation du revenu médian

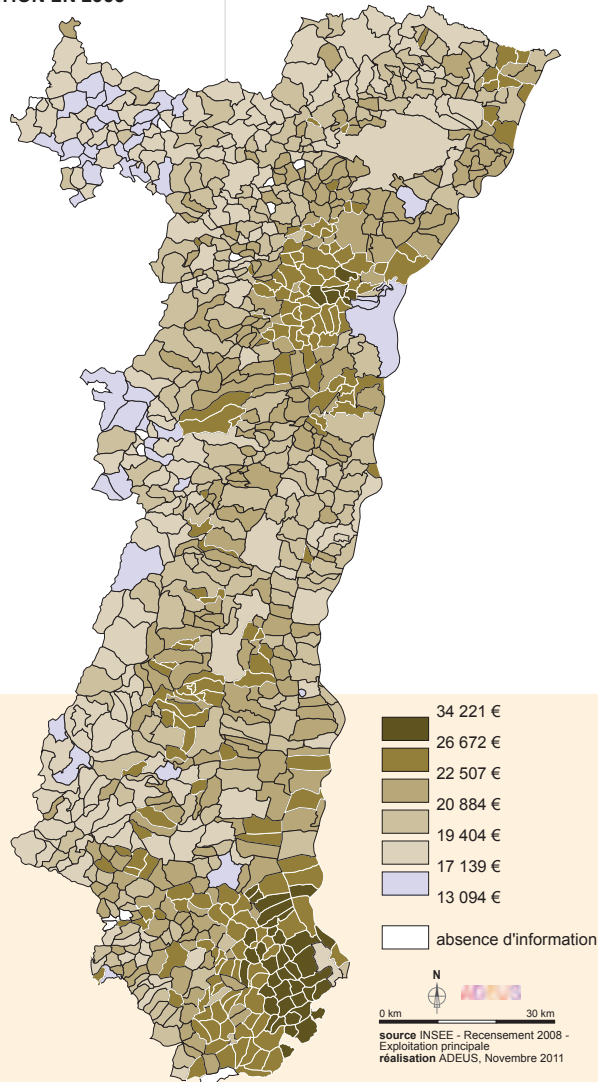
En moyenne régionale, le revenu médian en Alsace a augmenté de 19,42 %, passant ainsi de 16 419 € en 2001 à 19 608 € en 2009.

Toutefois cette moyenne masque évidemment de fortes disparités entre communes :

- En 2001, le revenu médian par unité de consommation le plus faible s'établissait à 11 011 €, et le plus élevé à 27 614 €, soit un écart de 2,5 ;
- En 2009, le revenu médian par unité de consommation le plus faible s'établissait à 13 094 €, et le plus élevé à 34 221 €, soit un écart de 2,6.

Ainsi, en termes de revenus, loin de s'atténuer, les écarts semblent au contraire s'aggraver.

REVENUS FISCAUX MÉDIANS PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2009



EN RÉSUMÉ

Le niveau scolaire atteint par les individus demeure encore de loin le plus fort déterminant de la position sociale ultérieure occupée par chacun.

L'éducation, dans son acception la plus large, est l'un des facteurs essentiels garantissant une bonne intégration dans la société.

Ainsi, moins le niveau scolaire atteint est élevé, moins la catégorie sociale a de chance d'être élevée. La catégorie sociale d'appartenance est quant à elle déterminante pour le niveau de revenus. **Il y a donc également une forte corrélation entre catégorie sociale et revenus.**

Par ailleurs, même si l'Alsace est encore relativement plus industrialisée que d'autres régions françaises, le déclin de

l'industrie est en marche et ce sont les ouvriers qui sont les premiers touchés par le chômage. L'augmentation du chômage a évidemment également un impact sur le niveau de revenus.

En prenant en considération l'ensemble de ces indicateurs, on observe ainsi une localisation différenciée de la population dans le territoire régional.

Enfin, au-delà des inégalités qui marquent les différences entre catégories sociales, **l'une des inégalités les plus flagrantes demeure celle entre les hommes et les femmes.**



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, directrice générale de l'ADEUS**
Equipe étude Economie : **Vincent Flickinger (chef de projet), Virginie Muzart**
Photos : **Jean Isenmann** - Mise en page : **Sophie Monnin**
© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-5413
Note et les Actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org